



COMMUNIQUE DE PRESSE

Perpignan, le 18 mars 2026

ABATTAGE DE L'ORMEAU DU CHÂTEAU ROYAL DE COLLIOURE

L'ormeau emblématique du Château royal, perché sur le rempart face au clocher et au port de Collioure, doit être abattu pour des raisons sanitaires et de sécurité. L'intervention aura lieu ce jeudi 19 mars 2026.

Un témoin rare d'une espèce menacée

Parmi la quarantaine d'espèces d'ormes, l'orme champêtre ou *Ulmus campestris*, espèce présumée du Château royal, est plus communément appelé ormeau. L'espèce a été décimée dès les années 1970 par la graphiose, une maladie qui a détruit une grande partie de ces feuillus en Europe.

Caractérisés par leur hauteur, ces arbres présentaient un intérêt utilitaire (ombrage, feuillages pour fourrages et surtout bois d'œuvre et de chauffage) d'où leur présence répandue dans les villages.

« Sota l'om » à Collioure

À Collioure, la présence d'ormeaux est attestée sur le Vorammar au début du XX^e siècle. Leur ombre était vouée à accueillir les histoires des « sénateurs » ou le fin travail de ravaudage de filets des femmes de pêcheur. Ces arbres auraient été rasés lors de l'Occupation pour dégager la vue depuis le chemin de ronde, lieu de surveillance de la voie maritime. Une plaque « Sota l'om », sous l'orme, rappelle ce pan de mémoire collective.



La « place de l'ormeau » au château

Vraisemblablement seul rescapé de cette plantation originelle sur les quais, l'ormeau du château aurait poussé naturellement, à partir d'une graine portée par le vent.

Isolé, il est implanté comme en équilibre au bord de la muraille surplombant le port. Dès les années 1920, il apparaît représenté sur les peintures, les cartes postales et les photographies anciennes.

Par ses 17,50 mètres de hauteur, sa position remarquable et son ancienneté, son caractère patrimonial est marquant dans le paysage colliourenc, même s'il n'est pas labellisé arbre remarquable.

Un dépérissement devenu critique

L'ormeau du Château royal de Collioure peut être considéré comme un arbre exceptionnel par sa permanence, sa localisation et son intégration dans le cadre paysager. C'est également un arbre vulnérable pour ces mêmes raisons et fragilisé par différents stress de diverses origines (exposition aux vents, travaux, sécheresse...) observables depuis quelques années.

En quelques mois seulement, il montre un dépérissement accéléré, désormais critique, qui présente un risque pour la sécurité des visiteurs déambulant dans le monument ou sur la passerelle en contrebas. Pour ces raisons, son abattage s'avère nécessaire, et il permettra d'en déterminer précisément l'âge, évalué à une centaine d'années. Cela nous confirmera qu'il était près de sa fin de vie (100 à 150 ans en moyenne).

Une mémoire à préserver

En dépit de sa disparition physique, son l'image perdurera à travers les représentations artistiques, les photographies et la mémoire des lieux. Dans le château, un dispositif d'interprétation sera disposé devant la souche de l'ormeau, terrain d'observation de son évolution naturelle durant ses années de séchage jusqu'à sa disparition totale. Des rondelles du tronc seront par ailleurs conservées et valorisées pour garder la mémoire de cet arbre. Le terrain ne se prêtant malheureusement pas à une replantation, un aménagement définitif de cet espace sera proposé dans le parcours de visite.

